

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR Jeudi 17 avril 2025 (PV-CS371) 12h 1222 Albert-Tessier et Plateforme ZOOM

Départements	Délégué.es	Présence / Absence
Anatomie	Stéphane Sobczak	A
Anatomie	Philippe Paquette	A
Biochimie, chimie, physique et sc. forensique	Benoît Daoust	P
Biochimie, chimie, physique et sc. forensique	Hugo Germain	P
Biologie médicale	Lionel Berthoux	P
Chiropratique	Christian Linard	A
Ergothérapie	Joanie Maclure	A
Ergothérapie	Noémi Cantin	P
Études en loisir, culture et tourisme	Isabelle Falardeau	P
Finance et économique	Kais Bouslah	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P
Génie industriel	François Gauthier	P
Génie mécanique	Nadjet Zioui	P
Gestion des ressources humaines	Chloé Fortin-Bergeron	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	A
Lettres et communication sociale	Léonore Brassard	P
Lettres et communication sociale	Lise Fontaine	P
Management	François Labelle	P
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Hédia El Ourabi	P
Mathématiques et informatique	Nadia Ghazzali	P
Mathématiques et informatique	François Meunier	A
Orthophonie	Dima Safi	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	A
Psychoéducation et travail social	Bouchra Taïbi	P
Psychoéducation et travail social	Georgia Vrakas	P
Psychologie	Judith Kotiuga	A
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Audrey Bistodeau	A
Sciences comptables	Daphné Drouin	P
Sciences de l'activité physique	Nour Saadé	P
Sciences de l'activité physique	Jacques Abboud	P
Sciences de l'éducation	Anderson Araujo-Oliveira	P
Sciences de l'éducation	Ousmane Sy	A
Sciences de l'environnement	Cynthia Morinville	P
Sciences de l'environnement	Éric Harvey	P
Sciences humaines	Mahdi Kelfaoui	P

Sciences infirmières	Éric Ahern	P
Sciences infirmières	Lyne Cloutier	P
Comité exécutif	Officières et officiers	Présence / Absence
Présidence	Sonia El Euch	P
VP aux relations de travail (VPRT)	Mariane Gazaille	P
VP aux affaires syndicales (VPAS)	Mireille Dubé	P
VP aux affaires universitaires (VPAU)	Julie-Marthe Grenier	P
VP aux services à la collectivité (VPSC)	Marianne Paul	P
Secrétaire	Lyson Marcoux	A
Trésorerie	Pier-Luc Lajoie	P
Personnel du Syndicat		Présence / Absence
Conseillère aux relations de travail	Diane Beauchemin	P
Conseiller aux affaires universitaires	François Landry	P

La professeure Sonia El Euch, présidente du Syndicat, préside la réunion en l'absence de la secrétaire du Syndicat, et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire de réunion.

CS371-17-04-2025-01 Ouverture de la réunion

La présidence de réunion souhaite la bienvenue aux délégué.es. Elle rappelle que la documentation relative à la réunion est disponible dans l'avis de convocation de la réunion.

CS371-17-04-2025-02 Vérification du quorum

La présidence de réunion déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.es syndicaux prévu à l'article 12.4g. des *Statuts* du SPPUQTR est atteint.

CS371-17-04-2025-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence de réunion présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS371)
4. Invitée – Protectrice universitaire
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Mieux connaître sa convention collective
7. Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique
8. Désignations de professeur.es – Comité de toponymie de l'UQTR
9. Tribune des délégué.es
10. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2025 (PV-CS370)
11. Dépôt de documents
 1. Procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX696 au PV-CX698)
12. Questions diverses

13. Date de la prochaine réunion régulière : 22 mai 2025
14. Clôture de la réunion

Le professeur François Labelle demande a ajouté le point *Chantier institutionnel sur les structures de la gestion académique*.

La présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	le projet d'ordre du jour de la 371 ^e réunion du conseil syndical ;
CONSIDÉRANT	la proposition de modification de l'ordre du jour ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 371^e réunion du conseil syndical du 17 avril 2025.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS371-17-04-2025-04 Invitée – Protectrice universitaire

La présidence de réunion invite la Protectrice universitaire, Me Geneviève Hardy, à prendre la parole.

La Protectrice universitaire présente le *Bureau de prévention et de traitement des plaintes* et répond aux questions des délégué.es.

La présidence de réunion remercie Me Geneviève Hardy pour sa présentation et le temps accordé aux délégué.es.

La Protectrice universitaire quitte la réunion.

CS371-17-04-2025-05 Rapport du comité des relations de travail

La vice-présidence aux relations de travail présente le point.

Climat de travail malsain allégué (microagressions – origine ethnique) pour une professeure au sein de son département

Processus de médiation en cours. Accompagnement de la professeure. Il y a deux processus de médiation : 1- avec l'UQTR; 2- avec une firme externe.

Grief 2024-09 – Suspension disciplinaire (allégations d'incivilité vs étudiants entraînant un climat d'études néfaste)

Grief déposé, arbitre pigé. Suspension délais d'arbitrage. Rencontre avec le procureur du Syndicat le 22 mai.

Projet de lettre d'entente relative à la renonciation au report de l'échéance du 2^e contrat d'une professeure à la suite d'une congé maternité

Lettre d'entente à venir.

Évaluation – renonciation au bénéfice du report de l'échéance du 1^{er} contrat d'une professeure (congé parental)

Lettre d'entente signée.

Dégagements directions programmes hors campus

Discussion avec le DGAAP. Dossier réglé (dégagements octroyés).

Convocation d'un professeur pour non-respect du *Règlement des études de 1^{er} cycle*

Accompagnement. En attente de suivi de la Direction.

Convocation d'une professeure – Ingérence (indirecte) dans le processus d'embauche

Accompagnement. Rappel des attentes – Réglé.

À une question d'une déléguée demandant de préciser ce qu'est une ingérence indirecte, la VPRT indique qu'une personne professeure du département a discuté avec un collègue d'une autre université. Celui-ci a mentionné connaître une personne qui avait posé sa candidature. Enjeu de confidentialité soulevé. La VPRT rappelle qu'il est interdit de contacter des références (employeurs) d'une personne candidate par le comité d'embauche. Un délégué demande de s'informer auprès du Service des ressources humaines pour obtenir une clarification sur le recours aux références.

Entente organisme subventionnaire et octroi de libérations d'enseignement. Respect et applicabilité des contenus

Avis demandé au procureur du Syndicat. Demande d'information supplémentaire faite à la personne professeure.

Dossier promotion - pourcentage services à la collectivité non-conforme

Lettre d'entente à venir.

Projet pilote concernant les locaux : gestion de l'espace – partage de bureau sur une base volontaire

Consultation au sujet du projet de sondage auprès des membres du conseil syndical. Sondage auprès de l'ensemble des professeur.es du 15 au 23 avril 2025.

Grief 2024-07 – Interprétation de l'article 10 de la convention collective et non-respect de l'article 10 de la convention collective (Considérations à l'égard des cours en surplus de tâche – flexibilité)

À discuter en Comité de relations de travail conjoint (Syndicat et Université). Rencontre de travail à venir avec la Direction.

Report du solde des dépenses non utilisées au budget de l'année suivante selon clauses 14.04 et 14.05 c.c. pour une dernière année

Lettre d'entente signée.

Retards pour l'adoption des politiques départementales en raison de la nouvelle c.c. (*Politique départementale de répartition des éléments de la fonction* - clause 10.09 c.c. et *Critères et procédures d'évaluation* – clause 11.02 c.c.) – échéance à reporter au 30 avril 2025

Lettre d'entente à signer.

Équité salariale 2017-2021

Démarches en cours.

Application de la lettre d'entente no. 4 – Durée du premier contrat des professeurs embauchés en 2024-2025.

Lettre d'entente signée. Un bilan doit être produit chaque année du projet-pilote. Le Syndicat expédiera un sondage auprès des directions départementales afin qu'elles le relaient aux professeur.es ayant participé aux réunions avec l'administration. Ce sondage a pour objectif de recevoir une rétroaction dans le but d'alimenter le bilan que produira le Syndicat.

CS371-17-04-2025-06 Mieux connaître sa convention collective

La vice-présidence aux relations de travail présente le point.

La VPRT présente le *Registre de mobilité – Déplacement pour activités professionnelles à l'international*, dont l'objectif est de prévenir, identifier et gérer les différents risques associés aux séjours professionnels à l'étranger, tous les membres du personnel doivent s'inscrire au présent Registre de mobilité.

La VPRT précise qu'il est recommandé d'inscrire ses déplacements à l'international auprès du *Service d'inscription des Canadiens à l'étranger du Gouvernement du Canada*.

Un délégué indique que le Service des technologies de l'information de l'UQTR peut mettre à la disposition des professeur.es des téléphones portables et ordinateurs vierge afin d'assurer la protection des données.

CS371-17-04-2025-07 Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique

La présidence de réunion invite le Trésorier à présenter le point.

Le Trésorier résume les diverses actions posées pour le Syndicat. Les syndicats de l'UQTR ont rencontré le 2 avril 2025 le Vice-recteur aux ressources humaines, M. Olivier Malo, le Directeur du Service des ressources humaines, M. Mathieu Desjardins, la Directrice du Service du développement humain et organisationnel, Mme Julie Laforme, et la chargée de priorité du Chantier, Professeure Caroline Couture, pour discuter d'un report de l'échéance si de l'information critique n'est pas disponible en temps opportun, d'accorder un délai raisonnable aux syndicats pour consulter les membres et de maintenir la discussion avec les syndicats pour le reste du processus.

Le 10 avril, le trésorier a rencontré, à titre de prochain président du Syndicat, les directions du Service des finances et du Service des ressources humaines. Il a été question des préoccupations quant à la rigidification dans l'approbation des dépenses, soit le refus de dépenses approuvées par la direction départementale. Il a obtenu un engagement à consulter le Syndicat pour la prochaine *Politique de remboursement des frais de déplacements [...] et autres dépenses*, d'une demande d'information sur la gestion des finances dans la nouvelle structure découlant du Chantier sur les structures de gestion académique. Le Trésorier a demandé les projections financières sur trois années qui comprennent les coûts

prévisionnels du Chantier, soit pour la marge de manœuvre pour soutien aux activités académiques, et le plan de réduction de dépenses. Il a aussi été question du remboursement d'achat de dégagements liés au Chantier. Le Trésorier indique qu'il y a une ouverture de la part de l'administration à ce sujet.

Le Trésorier indique les prochaines étapes :

- 1^{er} mai : Planification des travaux avec le nouveau comité exécutif du Syndicat.
- 2 mai : Rencontre du Syndicat avec le Vice-recteur des ressources humaines pour un suivi avec le Syndicat.
- 22 mai : Retour auprès des délégué.es lors de la réunion du conseil syndical.

Le 17 avril, dans une parution d'un *UQTR-Express*, l'équipe du Chantier invitait la communauté universitaire à évaluer les modèles à l'étude.

Une déléguée déplore que cette évaluation se déroule durant la fin de la session et qu'elle prenne 45 minutes à compléter. Elle invite tout de même les professeur.es à participer en grand nombre, considérant que la nouvelle structure affectera grandement les professeur.es. Elle souligne que l'évaluation est soumise à l'ensemble de la communauté et qu'en conséquence la participation des professeur.es est importante pour tenir compte de leurs préoccupations.

Un délégué revient sur les informations transmises par le comité exécutif lors de l'assemblée générale du 27 mars. Il mentionne que des informations ne reflétaient pas la réalité.

La Présidente du Syndicat indique que les informations communiquées ne servaient qu'à illustrer l'ajout d'un palier dans un modèle. Elle poursuit en mentionnant que le comité exécutif ne s'est pas positionné pour un modèle, mais qu'il est de sa responsabilité de vérifier l'impact des modèles sur la tâche des professeur.es et qu'il doit veiller au respect de la convention collective.

Des délégué.es indiquent que leurs assemblées départementales n'auront pas le temps nécessaire pour discuter du Chantier considérant la date de rencontre dans le cadre de la tournée de discussion et d'information de l'équipe du Chantier et la fin de la période de l'évaluation en ligne, soit le 2 mai.

Un délégué constate que l'évaluation en ligne implique que chaque professeur.e doit analyser individuellement la documentation du Chantier, puis se forger une opinion et la soumettre. Il souhaite que le Syndicat dispose de ressources pour analyser le tout et présente les impacts collectifs. Il soumet l'idée que le Syndicat organise une consultation des membres.

Le Trésorier indique qu'il n'est pas exclu de tenir, dans un premier temps, une réunion extraordinaire du conseil syndical. Un délégué indique que le comité aviseur du Chantier avait étudié plusieurs possibilités pour consulter les professeur.es.

Un délégué rappelle que les enjeux liés aux critiques identifiées dans l'actuel modèle sont absents de la documentation. Il se questionne à savoir en quoi les deux modèles répondent à ces enjeux et il ajoute qu'il manque une analyse d'impact desdits enjeux dans la documentation disponible. Un délégué indique que son assemblée départementale a fait cette analyse. La documentation disponible

ne répond pas aux problèmes identifiés dans le modèle actuel. Il mentionne aussi que la voix des petits départements pourrait être mise à mal dans les regroupements que propose les modèles à l'étude.

En réponse à des préoccupations de certain.es délégué.es à l'effet que l'administration puisse aller de l'avant précipitamment et court-circuiter le Syndicat, le Trésorier indique que l'administration est d'avis que le travail avec le Syndicat est nécessaire. Il précise que le Syndicat dispose de leviers juridiques et, par conséquent, qu'il ne serait pas dans l'intérêt de l'administration d'exclure le Syndicat du processus.

CS371-17-04-2025-08 Désignation de professeur.es – Comité de toponymie de l'UQTR

La présidence de réunion indique que le Secrétariat général de l'UQTR a demandé au Syndicat de désigner deux (2) professeur.es pour être membre du Comité de toponymie de l'UQTR.

Un appel de candidature a été envoyé aux professeur.es, précisant qu'un des deux postes disponibles était réservé à un.e professeur.e en histoire ou en géographie.

Le Syndicat a reçu les candidatures suivantes :

- Poste ouvert à l'ensemble des professeur.es de l'UQTR :
 - Professeure Mélissa Thériault, Département de philosophie et des arts
- Poste ouvert à un.e professeur.e en histoire ou en géographie :
 - Professeur Thierry Nootens, Département des sciences humaines - Histoire

La présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	les vacances aux postes réservés aux professeur.es au Comité de toponymie de l'UQTR ;
CONSIDÉRANT	l'article 6.3 e) des <i>Statuts</i> indiquant que le Conseil syndical désigne les représentant.es du Syndicat aux divers comités et organismes auxquels il participe ;
CONSIDÉRANT	le <i>Guide relatif à la dénomination des pavillons et des espaces à l'Université du Québec à Trois-Rivières</i> ;
CONSIDÉRANT	l'appel de candidatures du 7 avril 2025 ;

Sur proposition du professeur Lionel Berthoux, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, il est résolu de désigner Thierry Nootens et Mélissa Thériault à titre de représentant.es du SPPUQTR au Comité de toponymie de l'UQTR.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS371-17-04-2025-09 Tribune des délégué.es

Un délégué estime que l'efficacité du Service de l'approvisionnement est en déclin en raison de la lenteur du processus d'acheminement des commandes de matériel. Un délégué manifeste sa satisfaction envers ce service concernant les grandes commandes, malgré cet enjeu avec les petites commandes. Il souhaiterait

que les laboratoires possèdent des cartes d'achat / de crédits pour procéder à de tel achats, comme c'est le cas dans d'autres universités.

Un délégué a analysé les rapports annuels de l'Université du Québec depuis 2010. Il y a constaté qu'il existe une grande disparité entre l'augmentation de corps d'emploi (cadres, personnel professionnel) et l'augmentation du nombre de professeur.es. Il souligne que ces augmentations pèsent lourd dans les finances des universités.

CS371-17-04-2025-10 Lecture et adoption du procès-verbal du 13 mars 2025 (PV-CS370)

La présidence de réunion présente le projet de procès-verbal de la 370^e réunion du conseil syndical tenue le 13 mars 2025.

La présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	le projet de procès-verbal de 370 ^e réunion du conseil syndical tenue le 13 mars 2025 ;
CONSIDÉRANT	que les délégué.es ont reçu les projets dans les délais prescrits ;
CONSIDÉRANT	l'avis des délégué.es sur la conformité des projets de procès-verbaux;

Sur proposition de la professeure Isabelle Falardeau, appuyée par la professeure Lyne Cloutier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 370^e réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS371-17-04-2025-11 Dépôt de documents

1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX696 au PV-CX698)

La présidence de réunion attire l'attention des délégué.es sur les procès-verbaux des réunions CX696 au CX698 du comité exécutif et elle invite les délégué.es qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

CS371-17-04-2025-12 Questions diverses

Une déléguée tient à remercier la VPAS Mireille Dubé pour son engagement syndical et la remercier pour le travail effectué durant ses mandats au comité exécutif.

CS371-17-04-2025-13 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion régulière du conseil syndical sera le 22 mai 2025.

CS371-17-04-2025-14 Clôture de la réunion

La séance est levée à 15 h 01.

Présidence de réunion

Secrétaire de réunion

Sonia El Euch
Présidente

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires